

1. Je m'appelle Mamadie Touré. Je suis née en 1982, à Dubréka, en Guinée. Je réside normalement à Jacksonville (Floride), aux États-Unis d'Amérique. J'ai joint à la présente déclaration, en Pièce 1, ma pièce d'identité. (La pièce d'identité a été éditée pour masquer mon adresse.)
2. J'ai fait dresser la présente déclaration conformément aux obligations qui découlent de ma coopération avec le gouvernement des États-Unis. Je signe la présente déclaration volontairement et en toute conscience, et je certifie la vérité et l'exactitude de chaque détail inclus dans la présente déclaration, au meilleur de mes souvenirs. À l'exception des contrats que j'ai signés avec BSGR et Pentler Holdings, et de mes propres relevés bancaires relatifs aux comptes bancaires que je détiens aux États-Unis, je n'avais accès à aucun document relatif aux événements discutés ci-dessous. En particulier, cela comprend les documents que j'ai laissés en Sierra Leone et l'intégralité des relevés de mes comptes bancaires étrangers, entre autres choses. Une fois que je reçois ces articles, je pourrais ajouter d'autres détails et vérifier certaines choses. Je comprends que la présente déclaration pourra être utilisée dans le cadre de poursuites judiciaires dans la République de Guinée (« Guinée »), et j'autorise cet usage.
3. J'ai fourni ces renseignements en réponse à des questions spécifiques qui m'ont été posées. J'ai relaté ci-dessous certaines réunions qui ont eu lieu. Alors que d'autres réunions, événements et conversations ont eu lieu, je me suis concentrée sur des réunions et des événements abordés dans des questions qui m'ont été posées. De plus, en ce qui concerne les réunions que j'ai relatées, j'ai relaté certaines parties de ces réunions et ces conversations, en réponse aux questions spécifiques qui m'ont été posées.
4. J'ai rencontré Lansana Conté en 2000, alors qu'il était président de Guinée. Mon père et le Président Conté se connaissaient depuis leur temps dans l'armée. Ma grande sœur cuisinait pour le Président Conté, et j'ai rencontré le Président Conté lors d'une occasion quand ma sœur cuisinait pour le Président. J'habitais alors encore à Dubréka, où le Président possédait plusieurs résidences.
5. Peu après ma rencontre avec le Président, celui-ci a demandé à mon père de pouvoir me marier. En 2000, je suis devenue la quatrième épouse du Président.
6. Après mon mariage au Président, j'ai reçu ma propre demeure à Dubréka. Je n'habitais pas dans la même maison que le Président, mais nous passions du temps ensemble dans ma demeure à Dubréka et dans la villa du Président. Le Président me soutenait financièrement. Le Président et moi discutons de questions politiques, et je partageais avec lui mes pensées sur ces sujets.
7. J'ai eu affaire à Beny Steinmetz Group Resources (« BSGR ») après que Fodé Soumah, qui était alors Ministre de la Jeunesse et des Sports, m'a appelée pour me dire qu'un investisseur désirait me rencontrer. Il s'agissait de la première fois que j'ai rencontré Fodé Soumah, bien que je savais qui il était car il connaissait ma famille. Le lendemain, Fodé Soumah et d'autres individus sont venus chez moi à Dubréka avec Frédéric Cilins. Soumah a présenté les individus présents, dont Frédéric Cilins, qui travaillaient pour Beny Steinmetz et BSGR. Cilins m'a dit que BSGR voulait à tout prix exploiter des mines de fer.

8. Cilins et Soumah ont dit que BSGR voulait investir dans des mines en Guinée et ont demandé que je les mette en contact avec mon époux. Cilins et Soumah ont dit que, si BSGR réussissait à obtenir des titres miniers, 12 millions de dollars seraient distribués à des Guinéens, dont des ministres et des fonctionnaires, moi incluse, qui seraient nécessaires, en cas de succès de la rencontre avec mon époux.
9. J'ai signé plusieurs contrats avec BSGR. Par exemple, en 2006, BSGR m'a demandé de signer un document intitulé *Protocole D'Accord* (le « Protocole de 2006 »), que j'ai signé chez moi, à Dubréka. Cilins m'a apporté les feuilles à signer et m'a expliqué de quoi il s'agissait. Je ne reconnais pas les signatures des autres individus sur le Protocole de 2006 parce qu'il n'a pas été signé en ma présence. Le Protocole de 2006 ne portait aucun tampon de Pentler Holdings quand je l'ai signé. Cilins m'a lu le contrat, et je lui ai demandé pourquoi Pentler Holdings y apparaissait. Cilins m'a dit que Pentler Holdings agissait au nom de BSGR. J'ai consulté un avocat à propos du contrat, que j'ai ensuite signé. Après ma signature du Protocole de 2006, un avocat est revenu plus tard pour m'en donner une copie ; celle-ci portait une signature pour Pentler Holdings ainsi que le tampon d'un greffier. Une copie authentique et conforme du protocole est jointe à la présente, en Pièce 2.
10. Le Président et Cilins se sont rencontrés pour la première fois dans un palais présidentiel à Conakry. J'ai parlé avec le Président pour qu'il accepte la réunion, et j'ai parlé avec la garde présidentielle afin que Cilins et d'autres puissent entrer dans le bureau. J'ai personnellement présenté Cilins au Président, et j'ai expliqué que Cilins représentait BSGR et que BSGR voulait exploiter des mines en Guinée.
11. Pendant la réunion, le Président a fait appel au Ministre des Mines, Ahmed Tidiane Souaré, a présenté Cilins à Souaré, et a ordonné à Souaré de voir comment il pouvait aider Cilins et BSGR.
12. Après la réunion, BSGR a déposé une demande de permis, mais des titres miniers n'ont pas été accordés immédiatement. Cilins m'a demandé de découvrir pourquoi les permis de BSGR avaient été retardés. J'ai appelé Souaré pour en parler, et BSGR a obtenu deux blocs d'exploitation peu après, et je savais qu'il s'agissait des blocs « Simandou Nord et Sud ».
13. Après l'accord des titres pour Simandou Nord et Sud à BSGR, Cilins et mon frère, Ibrahima Sory II Touré (« Ibrahima Touré »), m'ont tous les deux dit que Beny Steinmetz allait sous peu venir en Guinée avec l'argent. Quand Steinmetz est arrivé, j'ai organisé une réunion avec le Président. Steinmetz, Cilins, Michael Noy, Ibrahima Touré, Marc Struik, et Patrick Saada ont assisté à la réunion. Cette réunion a eu lieu dans une cour d'un palais. La réunion a mal tourné, après que Cilins a dit au Président que BSGR désirait aussi acheter tous les diamants que le Président possédait personnellement.
14. Après la fin de la réunion qui a mal tourné, Steinmetz, Noy, Cilins, Ibrahima Touré, Asher Avidan, Saada, Issiaga Bangoura, et Struik sont allés à Dubréka, où ils m'ont trouvée à la résidence du Président Conté. Steinmetz a demandé à me voir, et j'ai rencontré Steinmetz et d'autres. Steinmetz m'a dit qu'il était content que j'aie aidé BSGR à obtenir les permis pour Simandou Nord et Sud. Steinmetz a dit qu'il désirait davantage d'assistance avec le

Président pour obtenir les blocs 1 et 2 de Simandou. Steinmetz a proposé de me donner cinq pour cent du chiffre d'affaires de BSGR en Guinée. Steinmetz m'a dit que je devais discuter des blocs 1 et 2 de Simandou avec le Président.

15. À la fin de la réunion avec Steinmetz, Ibrahima Touré m'a remis 200 000 USD. J'ai parlé au Président Conté du paiement de 200 000 USD, et il m'a dit qu'il s'agissait de ma bonne chance.
16. En septembre 2006, j'ai assisté à une réception organisée par BSGR en Guinée pour présenter BSGR aux fonctionnaires guinéens. Asher Avidan m'a invitée à la réception parce que, si nous étions vus ensemble, BSGR serait crédibilisé.
17. Le 20 juin 2007, j'ai signé un autre contrat intitulé *Protocole D'Accord* (le « Protocole de 2007 »). Celui-ci était entre BSGR Guinée et ma société, Matinda. Nous avons signé ce contrat après que BSGR Guinée a reçu les titres d'exploitation de mines d'uranium. Ce contrat était sensé transférer cinq pour cent de BSGR Guinée vers mon compte. Beny Steinmetz, Marc Struik, Asher Avidan, Patrick Saada, Isiagga [sic] Bangoura, et Ibrahima Touré étaient présents quand j'ai signé le contrat. Marc Struik a signé pour BSGR Guinée. Un avocat l'a pris afin de le légaliser et puis m'en a donné une copie. Une copie authentique et conforme du protocole est jointe à la présente, en Pièce 3.
18. BSGR voulait toujours les blocs 1 et 2 de Simandou. Au début de 2008, Asher Avidan et Issiaga Bangoura sont venus me rencontrer chez le Président à Dubréka. Avidan voulait vraiment mon aide pour garantir les blocs 1 et 2, et il m'a dit que BSGR avait besoin de nouveaux contrats parce que Struik n'était plus directeur de BSGR en Guinée (bien qu'il soit revenu ultérieurement). Lors de cette réunion, Avidan a appelé Beny Steinmetz et a mis le téléphone sur haut-parleur afin que j'entende la voix de Steinmetz. J'ai reconnu sa voix, et Steinmetz leur a dit de me donner ce que je voulais. J'ai continué à refuser de signer les contrats et j'ai congédié Avidan et Bangoura.
19. Le lendemain, Issiaga Bangoura a apporté deux projets de contrat à ma maison à Dubréka. Je lui ai dit de me les laisser. Je les ai lus attentivement, et j'y ai apporté des changements. Le jour suivant, j'ai appelé Bangoura pour qu'il reprenne les contrats avec mes modifications. Il l'a fait. Il est revenu le lendemain avec deux contrats dactylographiés, dont aucun n'avait été signé par Asher Avidan. Je lui ai dit qu'ils devaient être signés et tamponnés avec le tampon de BSGR, sinon je ne les signerais pas. Lorsqu'il est revenu avec les contrats signés et tamponnés, j'ai signé les deux.
20. Les contrats étaient intitulés *Contrat de Commission* et *Protocole D'Accord*. Le *Contrat de Commission*, entre BSGR et ma société, Matinda, était sensé me donner deux millions de dollars américains si BSGR recevait les blocs 1 et 2. Le *Protocole D'Accord* était sensé me donner cinq pour cent du produit des mines des blocs 1 et 2. Une copie authentique et conforme du *Contrat de Commission* est jointe à la présente, en Pièce 4, et une copie authentique et conforme du *Protocole D'Accord* est jointe à la présente, en Pièce 5.

21. BSGR m'a demandé de dire au Président que Rio Tinto était sensé céder deux blocs au gouvernement guinéen. Le Président m'a dit de faire venir BSGR pour le rencontrer quand je serais prête.
22. Par la suite, Beny Steinmetz, Marc Struik, et Frédéric Cilins sont venus à Dubréka parce qu'ils voulaient rencontrer le Président Conté. Nous sommes allés à Brameya pour rencontrer le Président. Le Président était très occupé, mais il a accepté la réunion parce que je le lui ai demandé. Je suis restée à côté du Président pendant la réunion. Steinmetz a donné au Président une petite voiture incrustée de diamants pour « saluer le président ». (Autour de la même date, j'ai aussi reçu une de ces voitures, et le Ministre Souaré en a reçue une également.)
23. Beny Steinmetz a dit au Président qu'il voulait développer les blocs 1 et 2, et il a offert de l'argent au Président. Le Président l'a refusé. Le Président a expliqué à Steinmetz la relation du Président avec mon père. Le Président a dit à Steinmetz qu'il me confiait à Steinmetz, signifiant que j'étais là pour aider BSGR.
24. Plus tard, j'ai amené Asher Avidan et Ibrahima Touré à une réunion avec le Président, à laquelle j'ai également assisté. Au cours de cette réunion, j'ai demandé au Président de donner les blocs 1 et 2 à BSGR. Le Président a convoqué Mamady Sam Soumah, Secrétaire général du Président, et lui a dit d'enquêter sur le contrat de Rio Tinto et de déterminer s'il fallait saisir les deux blocs de Rio Tinto. Sam Soumah a dit qu'il se pencherait dessus.
25. Asher Avidan m'a contactée ultérieurement, après que les blocs 1 et 2 n'avaient pas été immédiatement accordés à BSGR. Avidan, le Président, et moi-même nous sommes rencontrés à un palais présidentiel. Au cours de cette réunion, le Président a convoqué Sam Soumah. Sam Soumah a proposé de partager les quatre blocs entre quatre sociétés, mais le Président a dit à Sam Soumah de les partager entre BSGR et Rio Tinto. Le Président a dit à Sam Soumah de préparer un décret saisissant les blocs 1 et 2 de Rio Tinto.
26. Pendant que le décret était en attente, avant qu'il ne soit signé, j'ai aussi reçu deux Land Cruiser. Les Land Cruiser étaient livrés par Avidan et un autre homme, et Avidan m'a dit que les Land Cruiser venaient de Steinmetz. Le Président m'a dit de garder un des Land Cruiser et d'offrir l'autre à ses enfants pour qu'ils puissent l'utiliser en vacances.
27. Au fil du temps, j'ai reçu plusieurs présents de BSGR. Asher Avidan m'a donné un collier qu'Avidan a dit qu'il a reçu alors qu'il visitait Beny Steinmetz en Israël. Plus tard, Avidan m'a donné une chaîne en or blanc ornée de sept diamants.
28. Autour du moment du décret reprenant les blocs 1 et 2 de Rio Tinto, Asher Avidan m'a demandé de me présenter aux bureaux de BSGR. Au cours de cette réunion, Avidan m'a indiqué un lit sur lequel de la monnaie américaine était étalée. Avidan m'a dit qu'il y avait 1 000 000 de dollars américains et qu'ils étaient pour moi. Avidan a ensuite placé l'argent dans un sac et me l'a donné.
29. Après que le décret saisissant les blocs 1 et 2 de Rio Tinto est entré en vigueur, BSGR et plusieurs autres sociétés ont déposé des demandes pour les titres d'exploitation des blocs 1 et 2. BSGR se souciait de la concurrence avec d'autres sociétés pour ces blocs. Asher

Avidan m'a encore appelée et m'a demandé de rencontrer le Président et Avidan. J'ai appelé le Président et lui ai demandé si nous pouvions nous rencontrer et si Lounceny Nabe, le nouveau Ministre des Mines, pouvait venir à la réunion. Le lendemain, Avidan, moi-même et d'autres sommes allés au petit palais pour une réunion avec le Président. En présence d'Avidan, le Président a dit que je serais un jour chassée de BSGR. Avidan a promis au Président que cela ne se produirait pas. Le Président a ensuite convoqué Nabe dans la salle. Le Président a dit à Nabe d'accorder les blocs 1 et 2 à BSGR. Nabe a dit qu'il comprenait. Au début de décembre 2008, les blocs 1 et 2 ont été accordés à BSGR.

30. En décembre 2008, mon époux est décédé et a été remplacé par un gouvernement militaire. Après 40 jours de deuil, j'ai été forcée de fuir en Sierra Leone.
31. Après que j'avais passé plusieurs mois à Freetown, Avidan a envoyé un représentant de BSGR en Sierra Leone pour me remettre 50 000 dollars en nouvelle monnaie sur une plage près de Freetown.
32. Durant l'été 2009, Issiaga Bangoura est venu à Freetown dans une voiture de fonction de BSGR avec une déclaration, que j'ai signée, en date du 2 août 2009. Il m'a dit que BSGR ne voulait plus de moi dans la société et que je devais signer le document. La déclaration prévoyait que je reçoive 4 millions de dollars en quatre versements pour finaliser mes paiements avec BSGR.
33. Plus tard en 2009, j'ai reçu un virement électronique de 998 000 dollars auprès de Rokel Commercial Bank, depuis un compte appartenant à Ghassan Boutrous, un Libanais. Boutrous vendait du matériel en Guinée et servait à Avidan pour le transfert d'argent dans cette transaction. J'ai reçu 2 000 dollars séparément, ce qui résulte en un paiement total de 1 000 000 de dollars.
34. Je suis allée à Jacksonville et j'ai utilisé une part de cette somme pour acheter une demeure pour moi-même et pour ma famille. Je suis ensuite retournée à Freetown. Pendant que j'étais là, j'ai reçu un paiement supplémentaire de 998 000 dollars, que j'ai compris comme venant de BSGR.
35. BSGR a finalement arrêté de me payer selon les contrats que nous avons déjà signés. J'ai essayé d'obtenir des paiements de BSGR, et je me suis finalement tournée vers le nouveau gouvernement guinéen pour leur aide. J'ai appelé le Chef d'état-major de l'armée pour son assistance. Il a dit qu'il m'aiderait si je lui envoyais des copies des contrats que j'avais avec BSGR. Il m'a aussi dit que le nouveau Ministre des Mines, Mahmoud Thiam, prônait BSGR dans son litige avec moi.
36. Le Chef d'état-major a finalement parlé au Président Konaté au sujet de mes contrats avec BSGR, disant aussi que le Chef d'état-major les avait vus personnellement. Selon le Chef d'état-major, le Président Konaté a dit que cela ne devait pas arriver à la veuve d'un président. Le Président Konaté a dit à Thiam que BSGR devait me payer ce qui m'était dû.
37. Après mon entretien avec le Chef d'état-major, Michael Noy et Patrick Saada sont venus plusieurs fois à Freetown. Au cours d'une réunion avec Noy, Noy m'a demandé de signer des documents non datés qui mettaient fin à mes accords préalables avec BSGR, les

nouveaux documents entrant en vigueur à leur place. Noy m'a dit de garder ces documents secrets. Les documents tenaient compte du fait que j'avais reçu 2,4 millions de dollars et que j'allais recevoir 3,1 millions de dollars en plus. Je les ai signés. Une copie authentique et conforme de ces documents est jointe à la présente, en Pièce 6.

38. Plus tard, en juillet 2010, Michael Noy est revenu avec un nouveau contrat selon lequel je recevrais 5 millions de dollars en deux versements; j'ai également signé ce contrat. Enfin, il est revenu en août 2010 avec un autre contrat selon lequel je serais payée 5 millions de dollars en deux paiements sur les quatre années suivantes. Chaque fois qu'il revenait, il me disait que Beny Steinmetz voulait autre chose dans la forme ou le fond du contrat. Une copie authentique et conforme de ces documents est jointe à la présente, en Pièce 7.

39. Au fil des années, après la signature de ces contrats, BSGR a transféré de l'argent à mes comptes en Guinée et à Jacksonville (Floride). J'ai compris que la somme totale de cet argent remplaçait les cinq pour cent de l'exploitation minière que j'étais sensée détenir.

Je déclare que les renseignements précédents sont véridiques et exactes au meilleur de mes souvenirs.

12/2/2013

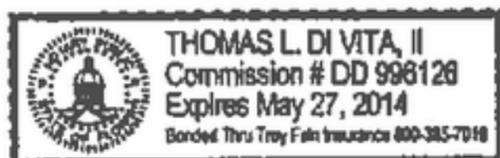
Date

  
\_\_\_\_\_  
Mamadie Touré

ÉTAT DE FLORIDE

COMTÉ DE Duval

Attesté sous serment (ou affirmé) et souscrit en ma présence ce 2 jour de December 2013, par Mamadie Touré.



(SCEAU DE NOTARISATION)

  
\_\_\_\_\_

Connaissance personnelle \_\_\_\_\_ OU identification présentée X

Pièce d'identité présentée Florida Learner License 